

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE REVIGNY SUR ORNAIN
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE BAR LE DUC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU 5 FEVRIER 2025**

N°CC2025/007 : SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON-COLLECTIF

ETUDE DIAGNOSTIC DES RESEAUX - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq février à vingt heure trente, le Conseil de Communauté du Pays de Revigny s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Maison Communautaire des Services au Public de la COPARY à Revigny-sur-Ornain, après convocation légale en date du trente janvier deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Anne ROUSSEL, Présidente.

Nombre de délégués : 32
Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Etaient présents :

Membres titulaires :

M. Guy PREVOT [*Andernay*], M. François CLAUSSE [*Contrisson*], M. Daniel POIRSON [*Couvonges*], M. Pierre LIOGIER [*Laheycourt*], MM Eric BOUSSELIN, Didier LAURENT [*Laimont*], MM Stéphane SIMON, Richard SIRI [*Mognéville*], M. Michel BASSET [*Nettancourt*], M. Christophe MAGINOT [*Neuville-sur-Ornain*], M. Mathieu KIMENAU [*Noyers-Auzecourt*], M. Christian MICHEL [*Rancourt-sur-Ornain*], Mme Anne ROUSSEL [*Remennecourt*], MM Pierre BURGAIN, Philippe CHAUDET, Mmes Florence GUILLAUME, Laurence LESSER-MOUROT, Virginie SANTARINI-GUURLINGER, MM Jean-Marie LE NABEC, Clément MENUISIER, Yves MILLON [*Revigny-sur-Ornain*], Mme Caroline MONVOISIN [*Sommeilles*], M. Roger COLLIGNON [*Vassincourt*], Mme Sandy SAVOUROUX [*Villers-aux-Vents*]

Membres suppléants :

M. Gérard RAFFNER [*Brabant-le-Roi*] est représenté par M. Pierre LEPINE

Étaient excusés :

M Sébastien ARNICOT [*Contrisson*] donne pouvoir à Mme Anne ROUSSEL, Mme Virginie DANIEL [*Contrisson*] donne pouvoir à M. François CLAUSSE, M. Jean-Jacques WESTRICH [*Laheycourt*] donne pouvoir à M. Pierre LIOGIER, Mme Marion PARISOT [*Neuville-sur-Ornain*], Mmes Anita COQUIN-IBNEHAMOU, Laure COSTE, M. Jean-Luc PONCIN [*Revigny-sur-Ornain*]

Assistait également : Mme Aurélie VARINOT

Il a été procédé conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil de Communauté. **Madame Virginie SANTARINI-GUURLINGER** ayant obtenu la majorité des suffrages est désignée pour remplir la fonction de secrétaire qu'elle accepte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Bureau,

Aux termes de ses débats et du vote à l'unanimité qui a suivi,

Le Conseil de Communauté décide :

≈ d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'étude diagnostic globale tel qu'établi ci-après :

| ETUDE DIAGNOSTIC SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE LA COPARY | | | |
|--|-------------------|---|-------------------|
| DEPENSES EN € H.T. | | RECETTES EN € | |
| Assistance à Maître d'ouvrage | 14 822,00 | Agence de l'Eau Seine-Normandie (80%) | 172 000,00 |
| Lot n° 1 : étude diagnostic, | 121 322,00 | Autofinancement sur fonds propres (20%) | 43 000,00 |
| Lot n°2 : diagnostic de la StEp à Contrisson (estimation) | 30 000,00 | | |
| Lot n°3 : levés topographiques | 44 150,00 | | |
| Aléas | 4 706,00 | | |
| TOTAL | 215 000,00 | TOTAL | 215 000,00 |

≈ de donner tout pouvoir à la Présidente de la COPARY pour solliciter les financeurs potentiels en application de ce plan de financement.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente,
Anne ROUSSEL

Date de signature : 6 février 2025